

### SUJET I

Comment la mondialisation conduit-elle à la hiérarchisation des espaces productifs ?  
(cf le cours...)

- I – facteurs d'attractivité des espaces productifs
- II - hiérarchisation et mise en réseau à échelle mondiale
- ou
- II - hiérarchisation
- III – mise en réseau à échelle mondiale

Précisions.. Ce qui est en gras est obligatoire => *la mondialisation est la mise en relation des différents territoires de la planète. Le contexte étant libéral, c'est à dire dans le cadre d'une grande liberté des acteurs, chacun est susceptible d'être en concurrence avec les autres. Dans le domaines industriel et commercial, comme le transport maritime est très peu onéreux, des espaces productifs de continents différents peuvent se retrouver en concurrence. Les avantages comparatifs de chaque espace productif sont donc fondamentaux dans la détermination des choix des acteurs principaux, les FTN... Que ce soit pour délocaliser ou sous-traiter, les FTN perçoivent les espaces productifs selon une hiérarchie, soit des coûts, soit de la rapidité, ou autre. Ainsi les espaces productifs sont hiérarchisés. Leur mise en réseau correspond également à la fragmentation du processus productif, dans l'ambiance générale de la DIPP.*

### SUJET II

En quoi l'ordre européen est-il remis en cause entre 1815 et 1849 ?

- I – le congrès de Vienne et ses principes (<=> c'est ça l'ordre européen...)
- II – contestation de l'ordre de Vienne, mouvements nationalités et indépendances
- III – bilan des mouvements

Accroche (exemple) => *En 1815, après près de 25 ans de fièvre révolutionnaire française et de guerres menées par les Français en Europe au nom des droits de l'homme et des nations, après les Cent Jours qui confirment l'échec de Napoléon Ier, l'Europe est reprise par les Princes. Vienne est le centre de cette grande réorganisation des territoires européens qui ne s'embarrasse pas de la consultation des peuples.*

### SUJET III

Comment la France a-t-elle essayé de reconstruire une stabilité politique dans la 1ere moitié du XIXe siècle ?

- I – la Restauration, Louis XVIII et Charles X
- II – la monarchie de Juillet
- III – la Révolution de 1848

*CC2 (exemple) : Ainsi les différents régimes politiques que connaît la France depuis la fin de l'empire napoléonien jusqu'à la révolution de 1848 sont comme autant de tentatives pour restaurer l'ordre. Mais après les 5 régimes révolutionnaires, la stabilité n'est pas encore facile à atteindre dans ce pays qui a inventé les droits de l'homme en 1789. La Révolution de 1848 ouvre un nouvel espoir, celui d'une République, largement inspirée des institutions américaines, mais face à un mouvement très marqué par la contestation populaire et ouvrière, les catégories les plus conservatrices ne sont pas prêtes à laisser remettre en cause la totalité de leur position.*